

## SEANCE DU SOIR

La séance est reprise à 8 heures sous la présidence de M. Hughes Cleaver.

*Présents:* MM. Belzile, Black (*Cumberland*), Blackmore, Bradette, Cleaver, Coldwell, Coté (*Saint-Jean-Iberville-Napierville*), Dionne (*Beauce*), Irvine, Jaenicke, Lafontaine, Low, Manross, Michaud, Rinfret.

Le Comité reprend l'étude du Bill no 238 intitulé: "Loi portant exécution des accords en vue d'un Fonds monétaire international et d'une Banque internationale pour la reconstruction et le développement."

*Au sujet de l'article 5 dudit Bill.*

M. Black (*Cumberland*), pour M. Hazen, propose de rayer les mots "payer les" à la première ligne de la clause 5 du Bill et de le remplacer par "pourvoir au paiement des".

La motion est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

L'article 5 est adopté avec cet amendement.

*Au sujet dudit Bill.*

M. Black (*Cumberland*), pour M. Fleming, propose d'ajouter l'article suivant audit Bill.

"7. Le ministre des Finances doit dresser et communiquer au Parlement un rapport sur les opérations découlant de la présente loi, le plus tôt possible après l'expiration de chaque année financière, mais, en tout cas, dans les trente jours de la fin de chaque année financière ou, si le Parlement n'est pas alors en session, dans les trente jours qui suivent l'ouverture de la prochaine session."

Ladite motion ayant été mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le préambule et le titre dudit Bill sont adoptés. La Première Annexe et la Seconde Annexe dudit Bill sont également adoptées.

Sur la motion de M. Lafontaine, le Comité ordonne de renvoyer le Bill à la Chambre avec ses amendements.

Le président, M. Hughes Cleaver, remercie les membres de leur généreuse collaboration.

A 8 h. 15, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

*Le secrétaire du Comité,*

ANTOINE CHASSÉ.